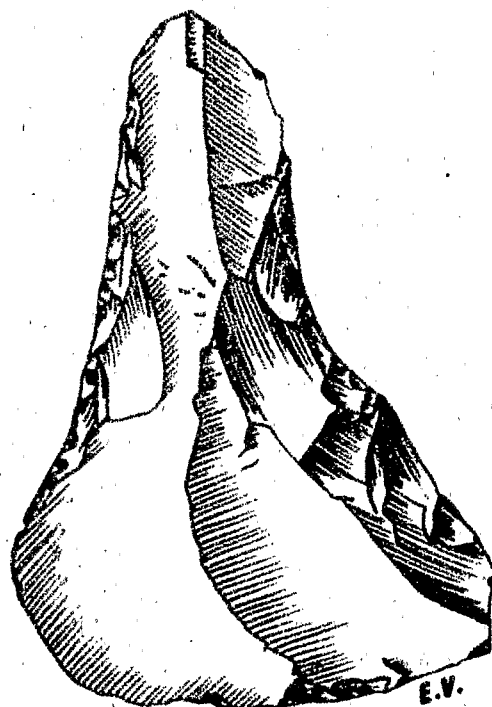


C. Vignati *photo 5, 9*
L'ABRI PAPAHAVAIKI

**HAKAHAU, UA POU
ILES MARQUISES**

**RAPPORT DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE
30 MAI 1983 - 13 JUIN 1983**



**CENTRE POLYNESIEN DES SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'ARCHEOLOGIE**

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : *28241*
Cote : *B*

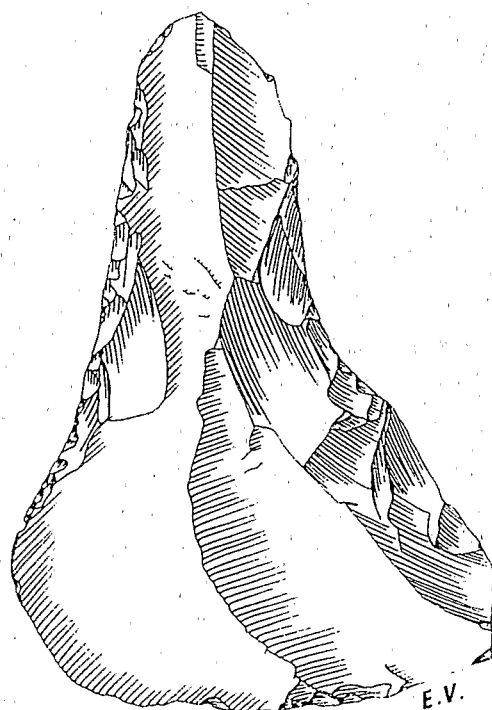
L'ABRI PAPAHAVAIKI

HAKAHAU, UA POU

ILES MARQUISES

RAPPORT DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE

30 MAI 1983 - 13 JUIN 1983



CENTRE POLYNÉSIE DES SCIENCES HUMAINES
DÉPARTEMENT D'ARCHÉOLOGIE

ORSTOM Fonds Documentaire

N° 28241

Cote B

Remerciements

La mission archéologique qui forme l'objet du présent rapport et la fouille de l'abri PAPAHAVAIKI n'auraient jamais pu être réalisés sans le concours de très nombreuses personnalités territoriales et locales. Le caractère d'urgence de cette mission, son intérêt scientifique autant qu'économique et social, son excellent déroulement dans les délais impartis nous incitent à souligner l'exemplarité de cette collaboration entre services scientifiques et techniques.

Monsieur le Conseiller de Gouvernement Boris LEONTIEFF voudra bien trouver ici l'expression de nos plus vifs remerciements pour la part décisive qu'il a prise dans la réalisation de cette mission.

Monsieur le Conseiller Maire de UA POU René KOHUMOETINI qui a suscité la mission voudra bien agréer l'expression de notre gratitude.

Monsieur ELLACOTT, Chef du Service de l'Équipement ainsi que Monsieur DELEPLANQUE Chef de l'Arrondissement Maritime ont été les initiateurs de la mission à Papeete. Qu'ils trouvent ici le témoignage de notre profonde reconnaissance.

Sur place, Monsieur le premier Adjoint au Maire François TEIKITUTOUA, Monsieur SINE VANPHOOK et Monsieur Jules HITUPUTOKA ont permis le bon déroulement de la mission. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Monsieur Rudy KLIMA a tout mis en oeuvre pour faciliter le travail et le séjour des membres de la mission. Nous l'assurerons de notre très grande gratitude.

L'Association Motu Haka a incité cette mission et nous a réservé le meilleur accueil et son aide, qu'elle trouve ici et chacun de ses membres l'expression de notre meilleur souvenir.

Par son accueil chaleureux et l'intérêt manifeste aux recherches archéologiques la population de Ua Pou a grandement facilité notre travail et notre séjour. Nous lui adressons nos remerciements ainsi qu'aux membres de l'équipe de fouille pour leur précieux concours.

Sommaire

Remerciements.....	p 2
Sommaire.....	p 4
Résumé.....	p 5
Déroulement de la mission.....	p 6
I - Le site.....	p 7
II- Le gisement archéologique.....	p 8
III-La stratigraphie.....	p 9
IV- Les vestiges archéologiques.....	p 12
Conclusions	p 15

Résumé

Une mission archéologique a été effectuée du 30 mai au 13 juin 1983 à l'île de Ua Pou. Elle a permis de mener à bien l'étude de la grotte funéraire Papahavaiki dans la vallée de Hakahau, dans la zone du site d'extraction de la roche destinée à l'édification de la digue de Hakahau.

L'intérêt archéologique et l'étendue du gisement ont pu être mesurés dans les délais impartis tandis que la sauvegarde des vestiges était assurée. Les premières observations scientifiques sont également consignées dans ce rapport de mission.

. Déroulement de la mission

La mission s'est déroulée du 30 mai au 13 juin 1983 à l'abri Papahavaiki dans la vallée de Hakahau à Ua Pou, Iles Marquises. Elle était composée de Messieurs Jacques MAYNERIS, Docteur en Médecine, pour l'étude anthropologique et Emmanuel VIGNERON, Archéologue à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer. assistés de Madame Isabelle MAYNERIS, biologiste.

Les travaux de terrain ont reçu le concours de 8 travailleurs recrutés localement par le Service de l'Equipement. Sur place comme lors de la préparation de la mission d'importants moyens matériels et humains ont été mis en oeuvre pour assurer l'efficacité de la mission compte tenu de son caractère d'urgence.

I - Le site

La "terre Papahavaiki" est située sur le versant Ouest de la vallée de Hakahau à proximité immédiate du village et à faible distance de la plage.

Elle est pour l'essentiel occupée par une table basaltique limitée au Sud et à l'Est par des abrupts rocheux qui dominent la vallée et offrent un point de vue remarquable sur les habitations et la baie.

Au pied de ces abrupts se sont développées de nombreuses anfractuosités, souvent de faible ampleur parfois de plus grandes dimensions, donnant au site un aspect quelque peu tourmenté. La grotte PAPAHAVAIKI n'est en fait qu'une de ces anfractuosités située à l'ESE de cette petite table et bien visible du village au sein d'un relief local assez chahuté, expression des nombreux bouleversements tectoniques de cette partie de la vallée.

II. Le gisement archéologique

Le nom attribué au gisement de "grotte Papahavaiki" est impropre. Il s'agit en réalité d'un petit abri sous-roche. Il convient cependant de rappeler que l'obstruction quasi complète du porche de l'abri pouvait laisser supposer une cavité beaucoup plus profonde.

L'abri Papahavaiki est situé au pied d'un abrupt rocheux subvertical d'une quinzaine de mètres de hauteur au sommet d'un important talus formé d'éboulis et de dépôts de pente. L'abri domine ainsi la vallée de Hakahau, situé à près de 20 m au-dessus du niveau de la mer et commande la baie.

Il s'est formé aux dépens d'une strate très peu épaisse de conglomérats s'amenuisant vers l'Est. L'anfractuosité ainsi créée se développe au plus sur 5 à 6 m de largeur, 2 m de profondeur et 1,5 m de hauteur.

III. La stratigraphie

Avant les travaux entrepris par la mission archéologique, l'abri PAPAHAVAIKI était presque entièrement obstrué par d'importants dépôts et éboulis ne laissant subsister qu'un étroit passage d'une quarantaine de centimètres de hauteur. Afin d'étudier la stratigraphie du gisement archéologique autant que pour définir son extension spatiale et déceler d'éventuels niveaux archéologiques profonds deux importantes tranchées ont été réalisées.

La première perpendiculaire à l'abri a permis d'établir une importante coupe sagittale des dépôts de l'abri et du talus situé en contrebas sur 9 m de longueur et plus de 4 m de hauteur. Elle permet de préciser l'extension des dépôts archéologiques en avant de l'abri. La deuxième tranchée a été réalisée dans l'axe de la paroi en vue de rechercher les limites latérales de l'abri et de déceler l'existence éventuelle de dépôts archéologiques à l'extérieur de l'abri le long de la paroi. Cette coupe frontale réalisée sur 6 m de longueur, au prix du dégagement de nombreux et considérables blocs d'effondrement a permis de s'assurer du faible développement de l'abri PAPAHAVAIKI.

La stratigraphie observée, au maximum de son développement vertical, à l'aplomb du porche peut-être ainsi résumée:

de haut en bas on observe,

C.1 - La couche 1 est formée d'un sédiment blanchâtre très pulvérulent, riche en cendres intimement mêlées à des apports éoliens. Elle contient de

.../ ...

nombreux restes végétaux récents carbonisés ou non. Cette matrice englobe de nombreux éclats rocheux issus de la desquamation du substrat encaissant de 10 à 50 cm de module. La puissance de ce niveau est de 2 à 5 cm.

C.2 La couche 2 est constitué d'un sédiment très fin peu compact sablo-limoneux de couleur rosé surmonté d'un niveau d'écailles rocheuses posées à plat. Sa puissance est d'environ 5 cm.

C.3 La couche 3 est assez comparable à la couche 2 dont elle ne se distingue guère que par une couleur plus foncée tirant sur le brun à brun rouge et une compacité plus prononcée. Sa puissance varie de 2 à 10 cm.

C.4 La couche 4 est un sédiment de couleur jaune, très fin, peu compact, enrobant de nombreux blocs anguleux provenant du substratum encaissant. Sa puissance est de 20 à 80 cm.

C.5 est une couche "argileuse" rouge très très compacte englobant de nombreux nodules et agglomérats. Elle forme la base des dépôts sédimentologiques.

DP En avant de cet ensemble stratigraphique dans le talus une très épaisse formation de dépôts de pente tranche les couches 1 à 4. Cet ensemble DP est homogène de bas en haut, argileux, brun.

La grande coupe sagittale a été établie à l'emplacement du développement maximum des dépôts. Elle montre pourtant clairement leur faible extension et leur rapide disparition vers l'aval, presque à l'ablomb de la paroi au profit des dépôts de pente. Latéralement la coupe frontale est tout aussi révélé-

latrice de la faible superficie des couches 1,2 et 3 puisque très rapidement elles s'interrompent brutalement et qu'affleure C.4. Les couches 1 à 3 ne subsistaient ainsi au début des travaux qu'à l'état de lambeaux et n'excédaient pas 4 m² de superficie. Archéologiquement les couches 4 et 5 ainsi que le talus étaient stériles. Seules les couches 1 à 3 contenaient des vestiges archéologiques.

La réalisation de ces tranchées exploratoires et l'analyse stratigraphique permettent donc d'assurer du caractère spatialement très limité des dépôts archéologiques de l'abri PAPAHAVAIKI. Il n'en demeure pas moins que ces dépôts se sont avérés riches d'enseignements.

IV Les vestiges archéologiques

Compte tenu du contexte stratigraphique il est aisé de distinguer 2 ensembles d'âge différent. D'une part le mobilier et les vestiges osseux associés aux couches 1 et 2, d'âge récent ; d'autre part les documents issus de la couche 3, pré-européen.

L'ensemble 1

Les restes humains et le mobilier les accompagnant visibles au sommet du remplissage avaient motivé la mission. Nous nous sommes attachés à leur sauvegarde et à leur étude. L'abri recelait 3 cercueils en bois et de nombreux ossements et vestiges épars.

Le plus petit des trois cercueils taillé dans un tronc de Tou au moyen d'outils européens contenait des restes désorganisés d'au moins deux individus. Un autre cercueil du même type mais plus grand et en banyan recelait des ossements désorganisés de 4 individus au moins. En arrière de ces deux cercueils, plus profondément engagé dans l'abri, gisait un grand cercueil en planches clouées, disposé parallèlement au fond de l'abri. Ce cercueil contenait des restes d'au moins 6 individus. Entre le cercueil et la paroi reposaient 6 crânes en position verticale les uns à côté des autres, ayant tous la face tournée vers l'Est.

Le nombre d'individus inhumés peut être situé -en ce rapport préliminaire et dans l'attente d'une étude approfondie- dans une fourchette comprise entre 15 et 20 individus.

Le matériel associé à ces vestiges permet de dater, au moins approximativement, ces sépultures de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle.

Des objets de fabrication européenne aussi hétéroclites en apparence qu'un couteau de poche, des peignes à cheveux, une lampe à pétrole, une pièce de 5 F belges de 1876, un chapelet... accompagnaient ces sépultures auxquelles il convient d'ajouter les ossements épars recueillis en surface où dans les effondrements du côté ouest de l'abri.

Ce matériel, son association à des sépultures primaires et secondaires fournira par son étude détaillée de nombreux enseignements sur une moment de l'histoire marquisienne et plus généralement polynésienne où les rites sépulcraux subirent sous l'effet de la religion nouvelle de très profondes mutations.

Ainsi le caractère très récent de l'ensemble 1 n'enlève rien à son intérêt et justifierait à lui seul la réalisation de la mission si l'ensemble 2 ne s'était également révélé fort intéressant.

L'ensemble 2

La couche 3 ne subsistait plus qu'à l'état de lambeau et son extension spatiale n'excédait pas 1,5 m². Elle constituait un niveau sépulcral relativement dense. Elle contenait en effet, sur cette faible étendue, 3 inhumations secondaires et un intéressant mobilier archéologique.

Les inhumations secondaires sont constituées des squelettes céphaliques de deux individus et du tronc supérieur associé au crâne d'un individu assez jeune en connexion anatomique. 3 herminettes, une ébauche d'herminette et deux poids de pêche accompagnaient ces inhumations. Ce mobilier funéraire, particulièrement les herminettes dont une est de type ancien permet d'affirmer l'ancienneté de l'utilisation de l'abri comme "grotte funéraire".

La faible importance numérique des vestiges archéologiques de l'ensemble 2 n'enlève rien à l'intérêt et à la qualité du matériel recueilli dans les fouilles de l'abri Papahavaiki qui constitue un jalon dans la connaissance de l'archéologie marquisienne.

Conclusion

La mission archéologique effectuée à l'abri PAPAHAVAIKI a permis de mesurer l'étendue et l'intérêt scientifique du gisement.

Il s'agissait d'un petit abri funéraire d'extension très limitée. Dans l'attente de l'étude approfondie des données recueillies il convient dès maintenant de considérer comme importante du point de vue scientifique la fouille de l'abri PAPAHAVAIKI. Le niveau supérieur est en effet un témoin capital des mutations socio-culturelles intervenues dans l'archipel avec la colonisation et la christianisation. Son étude participera d'une approche des phénomènes d'acculturation, d'assimilation, d'identité et de résistance culturelle. Pour sa part l'ensemble inférieur a livré un intéressant mobilier pré-européen dans son contexte archéologique et stratigraphique. Il permet de bonnes observations sur les rites funéraires des anciens marquisiens. Il convient enfin de souligner que ce travail constitue la première fouille intégrale d'un gisement funéraire marquisien.

L'extension très limitée du gisement a autorisé son étude exhaustive dans les délais initialement prévus pour la mission. En ce qui concerne les travaux de terrain les recherches archéologiques peuvent donc être considérées comme achevées à l'abri PAPAHAVAIKI dont la mission devait assurer l'étude archéologique et la sauvegarde des vestiges.

Emmanuel VIGNERON

Papeete le 20 juin 1983.